



### Présidence de la République

## Savi de Tové accrédite les ambassadeurs de Sierra Leone, d'Espagne et du Brésil

Le mercredi 8 juillet 2026, les nouveaux ambassadeurs de Sierra Leone, du Royaume d'Espagne et de la République fédérative du Brésil ont officiellement présenté leurs lettres de créance au président de la République, Jean-Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové. Il s'agit respectivement de Mohamed Hassan Kaisamba ...



PAGE 3

### PRODUITS FNFI



#### Echos des bénéficiaires

« Le crédit AJSEF du FNFI m'a permis d'exercer mon métier de pâtissière »,  
**Mawoussi Zomayi, bénéficiaire FNFI**

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", nous vous conduisons ...

PAGE 2

### JEUNESSE



#### CNJ

## Vers le renouvellement des instances dirigeantes

Le Conseil des ministres de cette semaine s'est tenu à Lomé, sous la présidence du chef du gouvernement Faure Gnassingbé, le mercredi 08 juillet 2026. Que retient-on des travaux ? Le Conseil des ministres a écouté une communication relative au renouvellement des instances du Conseil national ...

PAGE 3

### Distribution de moustiquaires

# Priorité aux régions à forte prévalence de risques

Durant le Conseil des ministres hebdomadaire tenu le mercredi 08 juillet 2026, sous la présidence du président du Conseil Faure Gnassingbé, les membres de l'exécutif ont écouté une communication...

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

## Togo : la Police lance un appel à témoins après un vol de véhicule à Avédji Adimé

La Police nationale est à la recherche des auteurs d'un cambriolage avec effraction survenu dans la nuit du lundi 6 juillet 2026 à Avédji Adimé, à Lomé. Les faits se sont produits aux environs de 3 heures du matin dans les locaux d'une société commerciale, où des individus ont emporté plusieurs biens de valeur ainsi qu'un véhicule de marque Toyota Fortuner.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le vol aurait été commis par deux personnes. Les images enregistrées par le système de vidéosurveillance ont permis de capturer les silhouettes des suspects, offrant ainsi des pistes aux enquêteurs pour faire avancer les investigations.

Afin de retrouver les auteurs de ce cambriolage, la Police nationale appelle la population à contribuer aux recherches. Toute personne disposant d'informations utiles ou ayant été témoin des faits est invitée à les communiquer sans délai aux forces de sécurité. Les renseignements peuvent être transmis dans les unités de Police ou de Gendarmerie les plus proches, ou via les numéros verts gratuits 117, 1244, 1014 et 172.

### SOCIAL

#### Rotary District 9103

## Maryse Kalé Adotevi dresse le bilan d'un mandat marqué par l'action solidaire

Dans une atmosphère empreinte d'émotion, de gratitude et de fierté, Maryse Kalé ...

PAGE 9

### Sécurisation du foncier

## Doter les communes d'outils juridiques et d'une cartographie fiable

Le ministère de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières a accueilli, le mercredi 8 juillet 2026, un atelier de réflexion et d'échanges consacré à la sécurisation des domaines fonciers des collectivités territoriales. La rencontre, présidée par Kolani Tiyabé, administrateur des collectivités locales au secrétariat technique ...



PAGE 3

	<p><b>SOMMAIRE</b></p> <p>Bénin/Sénat <b>Patrice Talon, plus proche de la présidence du Sénat que jamais</b></p>  <p>P 4</p>	<p>BIDC <b>Plus de 570 millions de dollars et 22,8 milliards FCFA approuvés pour 5 projets en Afrique de l'Ouest</b></p>  <p>P 5</p>	<p>Objets numériques <b>Ils peuvent modifier la forme du cou, altérer la vision, affecter la motricité...</b></p>  <p>P 10</p>
---	---	--	---

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# « Le crédit AJSEF du FNFI m'a permis d'exercer mon métier de pâtissière », Mawoussi Zomayi, bénéficiaire FNFI

**Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", nous vous conduisons à Kara, dans la préfecture de la Kozah pour partager avec vous les témoignages de Madame Mawoussi Zomayi, la quarantaine qui a obtenu le crédit AJSEF auprès de Promofinance, une institution de microfinance partenaire du FNFI. Grâce à ce crédit, notre interlocutrice, passionnée de boulangerie et de pâtisserie s'est lancée dans la fabrication et la commercialisation de pain de soja, pain de sorgho et pain de blé...**

Nous sommes à Kara, ici, des milliers de personnes ont contracté des microcrédits FNFI pour le démarrage ou la consolidation de leurs activités génératrices de revenus. Au nombre de celles-ci, Mawoussi Zomayi, la quarantaine révolue n'a pas voulu se dérober de la chaîne de l'inclusion financière. Après sa formation diplômante en pâtisserie et fabrication de pains, notre interlocutrice a servi pendant quelques années auprès d'une boulangerie de la ville. Mais progressivement, elle se rendit compte que travailler

pour quelqu'un d'autre ne pouvait pas lui permettre de pouvoir acquérir l'autonomie qu'elle souhaite. Elle souhaite alors voler de ses propres ailes, et pour cela il fallait un petit repère financier pour gagner le pari de son devenir. " J'ai quelques fois participé à des séances d'information et de sensibilisation qu'organise Promofinance, une institution de microfinance partenaire du FNFI dans la Kozah. C'est donc au cours d'une de ces rencontres qu'il a été présenté le produit Accès des Jeunes aux Services Financiers. Après avoir participé à cette séance d'information, je me suis dit que c'était l'opportunité que j'attendais pour pouvoir démarrer une activité génératrice de revenus. Je me suis alors pliée aux exigences de l'institution de microfinance, exigences tout particulièrement flexibles, constitution du groupe solidaire, formation en techniques de création et de gestion de microentreprises..." Justement pour permettre à tous ceux qui en font la demande d'avoir accès au microcrédit, le FNFI à travers ses 26 Prestataires de Services Financiers a simplifié le processus

d'obtention du crédit, histoire d'encourager et d'inciter les populations potentielles bénéficiaires à obtenir un coup de pouce financier. " Après toutes les étapes nécessaires précéder, j'ai obtenu une première tranche de crédit



Mawoussi Zomayi

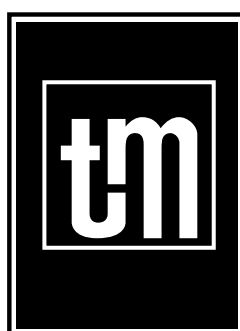
de 300.000FCFA qui m'a permis de pouvoir démarrer mon activité. Etant donné que je suis pâtissière de formation, le crédit m'a permis rapidement d'acquérir quelques kits d'outillage et je me suis lancée dans la fabrication et la commercialisation de pain de soja, pain de sorgho

et pain de blé. Démarrer mon activité n'a pas du tout été facile pour moi car j'avais déjà la pratique du métier pour avoir aidé déjà dans le passé plusieurs personnes qui s'étaient installées avant moi dans la production de pains. Sauf que quand

moi je me suis mise à mon activité, j'y ai ajoutée une touche particulière. Mes pains n'ont pas une forme standard comme on le constate assez souvent. Vous voyez vous-même que je donne à ma production des formes assez particulières, notamment des pains en forme de crocodile, en forme

de tortue, ...une valeur ajoutée qui attire à mon avis davantage d'acheteurs. Tout ceci est très bon pour moi, car cela me permet de dégager assez de revenus qui me permet de rembourser à temps mon crédit et de pouvoir faire des épargnes conséquentes. J'avoue que le crédit AJSEF du FNFI m'a donné une forte capacité de croire en moi, de croire en mes potentialités de pouvoir créer de la richesse. Aujourd'hui, mon activité m'a permis de créer un emploi direct et je contribue à ma façon également à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre le chômage. Je pense que c'est de cette façon seulement, quand chacun pourra faire sa part dans cette chaîne de continuum de développement que nous pourrions dire fièrement que notre pays est engagé sur la voie du développement et du progrès." En somme, au regard des différents témoignages des bénéficiaires des produits FNFI et surtout de l'impact des produits sur leur quotidien, on peut affirmer sans risque de se tromper que le FNFI est un puissant instrument de lutte contre la pauvreté.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Edy Alley  
Responsable web :  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Caleb Akponou  
Affo-Djèè Alarba  
Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
Amah Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi  
Imprimerie: Direct Print  
Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Présidence de la République

## Savi de Tové accrédite les ambassadeurs de Sierra Leone, d'Espagne et du Brésil

Le mercredi 8 juillet 2026, les nouveaux ambassadeurs de Sierra Leone, du Royaume d'Espagne et de la République fédérative du Brésil ont officiellement présenté leurs lettres de créance au président de la République, Jean-Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové.

Il s'agit respectivement de Mohamed Hassan Kaisamba, de Lossada Torres-Quevedo Ángel et de Luis Maldo Villafane Gomes Santos. Cette cérémonie marque ainsi le début de leur mission diplomatique, avec pour

objectif de promouvoir les relations bilatérales, de renforcer la coopération dans les domaines d'intérêt commun et de favoriser le dialogue entre leurs pays respectifs et le Togo.

Au cours de l'audience, l'ambassadeur de la Sierra Leone a souligné sa volonté de contribuer à la consolidation du partenariat bilatéral dans les domaines du commerce, de la logistique et de l'agriculture. De son côté, l'ambassadeur du Royaume d'Espagne a salué



Les 3 ambassadeurs accrédités (Crédit photo : Présidence de la République)

la qualité des relations entre Lomé et Madrid. Il a exprimé la détermination de son gouvernement à approfondir la coopération bilatérale, notamment dans les domaines

de la sécurité, de l'économie et des affaires.

Pour sa part, le nouvel ambassadeur de la République fédérative du Brésil a mis en lumière la disponibilité

de son pays à intensifier la coopération avec le Togo à travers le partage d'expertises et le développement de nouveaux projets dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la lutte contre les maladies tropicales. Ces différentes accréditations illustrent le dynamisme de la diplomatie togolaise. Elles traduisent également une volonté commune de bâtir des partenariats fondés sur la confiance, le respect mutuel et la convergence des intérêts.

E. Dadzie

## Distribution de moustiquaires

## Priorité aux régions à forte prévalence de risques

Durant le Conseil des ministres hebdomadaire tenu le mercredi 08 juillet 2026, sous la présidence du président du Conseil Faure Gnassingbé, les membres de l'exécutif ont écouté une communication.

Celle-ci portait sur la campagne nationale de distribution gratuite de moustiquaires imprégnées d'insecticide. La communication a été présentée par le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des Assurances. La campagne nationale de distribution gratuite de moustiquaires imprégnées d'insecticide, organisée tous les trois ans au Togo, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), vise à renforcer la prévention du paludisme

à travers la couverture universelle des ménages. Cette 6ème édition se déroulera en deux (2) phases, priorisant les régions à forte prévalence des risques de paludisme.

En autorisant le démarrage effectif de cette campagne, le gouvernement appelle les populations concernées à faire preuve de responsabilité et de collaboration et à réserver un bon accueil aux agents distributeurs, pour faciliter le bon déroulement des opérations sur l'ensemble des sites de distribution.

Edem Dadzie

## CNJ

## Vers le renouvellement des instances dirigeantes

Le Conseil des ministres de cette semaine s'est tenu à Lomé, sous la présidence du chef du gouvernement Faure Gnassingbé, le mercredi 08 juillet 2026. Que retient-on des travaux ?

Le Conseil des ministres a écouté une communication relative au renouvellement des instances du Conseil national de la jeunesse (CNJ), présentée par le ministre délégué, chargé de la Jeunesse et des Sports, Dr Abdul Fahd Fofana. Créé en 2008, le CNJ a pour missions de favoriser la contribution des jeunes au développement économique et social du pays et de promouvoir leur engagement citoyen. La dernière équipe dirigeante étant arrivée au terme de son mandat, les élections en vue de son renouvellement n'ont pas pu être organisées, notamment en raison des réformes et réorganisations intervenues dans le secteur, ainsi que des évolutions institutionnelles liées à l'effectivité de la décentralisation.

La communication de mercredi dernier ouvre la voie au lancement du processus de renouvellement des instances dirigeantes du CNJ, qui sera conduit par un comité ad hoc.

TM

## Sécurisation du foncier

## Doter les communes d'outils juridiques et d'une cartographie fiable

Le ministère de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières a accueilli, le mercredi 8 juillet 2026, un atelier de réflexion et d'échanges consacré à la sécurisation des domaines fonciers des collectivités territoriales.

La rencontre, présidée par Kolani Tiyabé, administrateur des collectivités locales au secrétariat technique de la Commission de gestion du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (ST-CG-FACT), a réuni les principaux acteurs concernés par les questions foncières, de l'urbanisme et de la gouvernance locale.

Organisé dans le cadre du processus de décentralisation et de renforcement de la gouvernance locale, cet atelier vise à apporter des réponses durables aux difficultés foncières qui compromettent la réalisation et la pérennité des investissements communaux.

Depuis 2020, l'État accompagne les collectivités territoriales à travers le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) pour la réalisation d'investissements au profit des populations. Toutefois, les missions de suivi-évaluation du ST-CG-FACT ont révélé que l'insécurité foncière demeure l'un des principaux obstacles à la pérennisation de ces investissements.

Pour relever ce défi, le gouvernement a engagé des actions de sécurisation du domaine public de l'État. En complément, le ST-CG-

FACT entend accompagner les collectivités territoriales dans la régularisation juridique de leurs domaines en s'appuyant sur une expertise spécialisée. Cette démarche vise à doter les communes d'outils juridiques et d'une cartographie fiable de leur patrimoine foncier afin de prévenir les litiges et de sécuriser durablement les investissements publics.

Au cours des échanges,



Vue partielle des participants à l'atelier (Crédit photo : territoire.gouv.tg)

Mawama Yoma, consultant et administrateur des collectivités locales, a souligné que l'objectif principal de cette initiative est de doter le ministère d'informations foncières fiables afin d'orienter efficacement le financement des investissements des collectivités territoriales : « Il ne peut pas y avoir d'investissements durables sans des informations fiables sur les domaines fonciers », a-t-il fait observer.

« La prochaine étape consistera à aller sur le terrain pour échanger avec tous les acteurs concernés afin de consolider une base de données qui guidera les décisions d'investissement », a-t-il expliqué. Pour sa part, Tchanié Issa, directeur du développement urbain au ministère de l'Aménagement du territoire et de

l'Urbanisme, a insisté sur le rôle déterminant des outils de planification urbaine dans la gestion du patrimoine foncier communal.

Selon lui, chaque commune doit disposer d'un plan local d'urbanisme ou d'un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme permettant de définir les espaces de développement, les zones d'habitation, les activités économiques, ainsi que les réserves

foncières destinées aux investissements publics. Il a également rappelé que l'élaboration de la future politique foncière nationale et du programme national foncier contribuera à une meilleure gouvernance du foncier au Togo.

À travers cet atelier, le ministère de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières et le ST-CG-FACT réaffirment leur volonté d'accompagner les collectivités territoriales dans la sécurisation juridique de leur patrimoine foncier, condition essentielle à la réalisation d'investissements durables, à la préservation des infrastructures publiques et à l'amélioration de la gouvernance locale.

La rédaction

## Bénin/Sénat

## Patrice Talon, plus proche de la présidence du Sénat que jamais

**Vingt-cinq noms pour un Sénat inédit et une certitude en filigrane : rien, dans cette liste, n'est laissé au hasard. Et le nom de l'ancien chef de l'Etat transparait sans forcer, à la destinée de cette chambre haute, qu'il a lui-même créée.**



Patrice Talon

Dévoilée le 1er juillet à l'issue du Conseil des ministres, la composition de la nouvelle chambre haute béninoise scelle l'entrée en vigueur de la révision constitutionnelle du 15 novembre 2025. Autour des membres de droit, notamment, les anciens chefs d'État Nicéphore Soglo, Boni Yayi et Patrice Talon, rejoints par d'anciens présidents de l'Assemblée nationale et de la Cour constitutionnelle, le président Romuald Wadagni et le bureau de l'Assemblée ont désigné quatorze personnalités supplémentaires : cadres

politiques, hauts gradés des forces de défense et de sécurité, anciens collaborateurs de l'ex-chef de l'État. Une chambre pensée, selon le texte fondateur, pour réguler la vie politique et veiller à

d'une institution. L'establishment médiatique n'est pourtant pas dupe. Le directeur de la rédaction de Jeune Afrique, François Soudan, notait dès avril que l'ancien président pourrait bien devenir, de fait, le premier président du Sénat, une manière de rester actif sans jamais quitter la scène. D'autres commentateurs vont plus loin, estimant que l'expérience exécutive et l'autorité morale de Talon en font le candidat naturel pour inaugurer cette chambre.

Le paradoxe est là : un Sénat censé incarner la sagesse et la neutralité républicaines, mais dont l'architecture, sièges de droit pour les anciens présidents, seuils d'éligibilité assouplis pour l'installation initiale, a été taillée avant même que les électeurs ne se prononcent. Pour l'opposition, largement absente de cette chambre comme elle l'était de l'Assemblée sortante, le doute n'est plus permis : ce Conseil des sages ressemble à un dernier étage de contrôle.

Reste une inconnue de taille, et non des moindres : Boni Yayi, adversaire déclaré de Talon pendant une décennie, siègera-t-il seulement sous ce même toit ?

T.M.

## Burkina Faso/Diplomatie

## La dernière valise diplomatique pliée et rapatriée vers la France

**Les derniers agents diplomatiques français quittent le Burkina Faso ce 6 juillet au soir. Le Quai d'Orsay a précisé à l'AFP que l'ensemble du personnel français en poste à Ouagadougou était déjà rentré en France en fin de semaine dernière. En retour, le personnel diplomatique burkinabè à Paris dispose du même délai pour repartir, une réciprocité actée le 29 juin, lors de la convocation du chargé d'affaires burkinabè au ministère français, trois jours après l'annonce unilatérale de Ouagadougou.**

Cette bascule institutionnelle n'est pas une surprise, mais l'aboutissement d'une trajectoire amorcée dès 2023. Quelques mois après la prise de pouvoir de la junte du capitaine Ibrahim Traoré, Ouagadougou avait exigé le rappel de l'ambassadeur Luc Hallade, dénoncé les accords de défense bilatéraux et obtenu le retrait des forces françaises du territoire. La rupture des relations diplomatiques ferme la boucle, dans le droit fil du réalignement stratégique opéré par les capitales de l'Alliance des États du Sahel. Sur le fond, les deux camps s'opposent frontalement. Ouagadougou justifie sa décision par un soutien français prêté aux groupes armés terroristes, une accusation que le Quai d'Orsay

a catégoriquement rejetée, la jugeant sans fondement. Paris rappelle en retour son engagement historique dans la lutte antiterroriste au Sahel, un engagement payé au prix fort, tout en réaffirmant son soutien aux populations civiles, premières victimes de la crise sécuritaire régionale. Le gouvernement burkinabè, de son côté, dénonce un activisme jugé incessant de la diplomatie française contre ses intérêts, tout en prenant soin de distinguer cette rupture d'État des liens entre les deux peuples.

Au-delà des postures, la question consulaire s'impose désormais comme l'enjeu le plus tangible. Plus de 2 000 Français demeurent inscrits au registre consulaire burkinabè, contre plus de 6 000 Burkinabè résidant en France. Le Quai d'Orsay a d'ores et déjà appelé ses ressortissants à une vigilance renforcée.

Reste à mesurer si cette fracture diplomatique, la plus radicale depuis l'indépendance des relations entre les deux pays, referme définitivement une page, ou n'annonce qu'une étape supplémentaire dans la recomposition géopolitique du Sahel.

T.M.

## France/Politique

## Marine Le Pen condamnée en appel, mais reste éligible

**La Cour d'appel de Paris a reconnu, ce mardi, Marine Le Pen coupable de détournement de fonds publics européens et de complicité, dans l'affaire des assistants parlementaires du Rassemblement national. La présidente du parti a été condamnée à trois ans de prison, dont deux avec sursis, assortis d'un an sous surveillance électronique. Mais c'est sur la peine d'inéligibilité que se concentrait toute l'attention politique : fixée à 45 mois, dont 30 avec sursis, elle ne laisse que 15 mois de peine effective, une durée déjà couverte par l'exécution provisoire du premier jugement. Résultat : Marine Le Pen demeure éligible.**

de la prison avec sursis à des interdictions de candidature, tandis que le parti lui-même, condamné



Marine le Pen

en tant que personne morale, se voit infliger une amende de deux millions d'euros, dont un million avec sursis, et la saisie d'un million d'euros

supplémentaire. Dans ses attendus, la présidente de la Cour, Michèle Agier, a tenu un

langage sans ambiguïté : les fonds européens sont des deniers publics, les infractions sont graves, et les pratiques incriminées se sont étalées sur plus de onze

années. Elle a insisté sur l'atteinte portée à l'image des institutions européennes et au principe d'égalité entre partis politiques, un rappel implicite que l'argent public ne se négocie pas au bénéfice d'intérêts partisans. Marine Le Pen, elle, a maintenu sa ligne de défense : une infraction, au mieux non intentionnelle, dans un système où le Parlement européen n'aurait jamais formellement mis en garde contre ce type de pratiques, argument central pour contester le caractère pénal des faits, le droit français exigeant une intention caractérisée. Reste la contrainte concrète du bracelet électronique, qu'elle devra porter un an

durant, une condition de campagne qu'elle avait elle-même jugée, ces derniers mois, difficilement compatible avec une candidature présidentielle.

Politiquement, le verdict rebat les cartes sans les figer. Éligible sur le papier, contrainte sur le terrain, Marine Le Pen aborde 2027 dans une zone grise inédite pour une prétendante à l'Élysée. Reste à savoir si le Rassemblement national, désormais condamné comme organisation, saura transformer cette incertitude judiciaire en ressort de mobilisation, ou si elle finira par peser plus lourd que prévu dans l'isolement.

T.M.

## Togo

## Plus de 8 100 entreprises créées au premier semestre 2026

L'entrepreneuriat retrouve des couleurs au Togo. Selon les dernières statistiques du Centre de formalités des entreprises (CFE), 8 129 nouvelles entreprises ont été enregistrées entre le 1er janvier et le 30 juin 2026. Ce volume représente une progression de 4,9 % par rapport à la même période de 2025, au cours de laquelle 7 747 entreprises avaient été immatriculées.



Cette évolution confirme le regain de dynamisme observé depuis le début de l'année. Au premier trimestre, 4 357 entreprises ont été créées, contre 3 772 au deuxième trimestre.

Les résultats enregistrés traduisent une reprise après deux années marquées par un ralentissement des immatriculations.

La dynamique entrepreneuriale reste

largement portée par les nationaux. Sur l'ensemble des nouvelles entreprises créées au cours du semestre, 6 481 sont l'œuvre de promoteurs togolais, soit près de quatre entreprises sur cinq. Les investisseurs étrangers ont, quant à eux, créé 1 648 entreprises, confirmant l'attractivité du marché togolais.

Les femmes poursuivent également leur montée en puissance dans le tissu économique national. Les données du CFE indiquent que 2 306 entreprises, soit près de 28 % des nouvelles immatriculations, sont détenues par des entrepreneures. Cette progression illustre le rôle grandissant des femmes dans la création de richesse

et le développement du secteur privé.

Les performances du premier semestre contrastent avec les tendances observées ces dernières années. En 2025, le pays avait enregistré 14 202 créations d'entreprises, en baisse de 4,8 % par rapport aux 14 919 de 2024. Cette diminution faisait suite à un recul plus marqué de 13 % enregistré en 2024 par rapport à l'année précédente.

La reprise actuelle intervient dans un contexte de poursuite des réformes engagées par les pouvoirs publics pour améliorer le climat des affaires. La simplification des formalités administratives,

la digitalisation des services publics, la réduction des délais et des coûts de création d'entreprises ainsi que les dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets contribuent à renforcer l'attractivité de l'économie nationale.

À travers ces résultats, le Togo confirme la vitalité de son écosystème entrepreneurial. La progression des immatriculations traduit un regain de confiance des investisseurs et constitue un signal encourageant pour la création d'emplois, l'investissement privé et la diversification de l'économie nationale.

E. A

## BIDC

## Plus de 570 millions de dollars et 22,8 milliards FCFA approuvés pour 5 projets en Afrique de l'Ouest

La Banque d'Investissement et de Développement de la Cédéao (BIDC) renforce son engagement en faveur du développement régional. Réuni le 6 juillet 2026 pour sa 99<sup>e</sup> session ordinaire, le Conseil d'administration de l'institution a approuvé le financement de 5 projets majeurs dans les secteurs des infrastructures, de la santé, du logement, de l'immobilier public et des mines. Au total, ces interventions représentent plus de 570 millions de dollars américains, 80 millions d'euros et 22,82 milliards FCFA, mobilisés pour soutenir une croissance durable et accélérer l'intégration économique en Afrique de l'Ouest.

Présidée par le Dr George Agyekum Donkor, la session a permis d'entériner des investissements destinés à améliorer les infrastructures régionales,

renforcer les systèmes de santé, soutenir le secteur privé et accroître la résilience économique des États membres. Selon le président de la Banque, ces financements traduisent la volonté de la BIDC de soutenir des projets ayant un impact direct sur les populations, à travers la création d'emplois, l'amélioration des services publics et le renforcement de la compétitivité régionale.

Le principal financement, d'un montant de 260 millions de dollars, est consacré à la construction d'un tronçon de 123 kilomètres de la route transsaharienne au Nigeria. Ce projet vise à fluidifier les échanges commerciaux, réduire les coûts logistiques et consolider la connectivité entre les pays de la sous-région.

En Côte d'Ivoire, la Banque a approuvé une ligne de crédit de 10 milliards FCFA en faveur de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire



Siège de la BIDC à Lomé

(BHCI) afin de faciliter le financement du logement et d'accompagner les PME évoluant dans la chaîne de valeur de la construction. À cela s'ajoute un financement de 80 millions d'euros

destiné à la conception, à la construction et à l'exploitation d'un hôpital régional de 150 lits à Ferkessedougou, dans

le cadre d'un partenariat public-privé.

Toujours en Côte d'Ivoire, 12,82 milliards FCFA serviront à la rénovation et à la modernisation de l'immeuble Symphonie

à Abidjan, futur siège du ministère de la Justice. Au Ghana, la BIDC mobilise 47,4 millions de dollars en faveur d'Azumah Resources Ghana Limited pour accélérer le développement du projet aurifère Black Volta.

Ces différentes opérations s'inscrivent dans la stratégie « Croissance, Résilience et Optimisation » (GRO) de la BIDC, qui privilégie les investissements structurants, le développement du capital humain, le soutien au secteur privé et l'intégration régionale. À travers ces nouveaux engagements, la Banque confirme son ambition de favoriser une prospérité partagée et de renforcer les bases d'un développement durable en Afrique de l'Ouest.

E. A

## Commerce intra-africain

## L'Afrique du Sud, la RDC et la Côte d'Ivoire dominant les échanges en 2025

Le commerce entre les pays africains poursuit sa progression, porté par la mise en œuvre progressive de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) et par l'amélioration des infrastructures commerciales. En 2025, les échanges intra-africains ont atteint 213,8 milliards de dollars, enregistrant une croissance de 5,47 % par rapport à l'année précédente, selon le rapport « African Trade Report 2026 » publié par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank).

Cette dynamique reste toutefois marquée par de fortes disparités

entre les économies du continent. Trois pays concentrent à eux seuls

près du tiers des échanges intra-africains. L'Afrique du Sud, la République démocratique du Congo (RDC) et la Côte d'Ivoire représentent ensemble 30,81 % du commerce de biens réalisé entre les pays africains en 2025.

## L'Afrique du Sud conserve

## son leadership

Avec une part de 19,2 %, l'Afrique du Sud demeure le premier acteur du commerce intra-africain. Le pays a réalisé 31,1 milliards de dollars d'exportations vers les autres économies du continent, contre 10,04 milliards de dollars d'importations en

provenance d'Afrique.

Cette position s'explique par la diversité de son appareil productif et son rôle de fournisseur régional. Ses exportations concernent notamment les carburants, les équipements industriels, les machines,...

Suite à la page 9

## Café et cacao

## Les stratégies du Togo pour la relance de la filière

**Considérés comme les deuxième et troisième produits d'exportation agricole du Togo après le coton, le café et le cacao renaissent de leurs cendres. Moteurs de l'économie du pays après les indépendances, ces produits agricoles, dont la production a subi une baisse drastique sur les deux dernières décennies, reprennent du poil de la bête. À travers ce dossier, nous faisons un retour sur les initiatives du gouvernement visant à repositionner ces deux produits agricoles pour en faire un véritable moteur de développement.**

Introduite par les Allemands au 19<sup>e</sup> siècle, la production de café et de cacao au Togo n'a véritablement démarré qu'au 20<sup>e</sup> siècle. Après l'indépendance, ces produits agricoles dont la région des Plateaux est l'une des plus grandes productrices, a longtemps tenu une place importante dans les revenus des producteurs agricoles et partant de tout le pays.

Mais depuis les années 1990 et avec la libéralisation du marché couplée aux effets néfastes des changements climatiques sur la

Face à ces situations qui ont dû plomber la production du café et du cacao, qui représentent les deuxième et troisième produits d'exportation agricole, un secteur qui a, à lui seul, contribué à plus de 40 % du PIB et emploie 60 % de la population active, le gouvernement s'est engagé à rectifier le tir. Aux côtés des producteurs, il mène depuis quelques années une lutte sans merci pour redresser la filière et lui redonner sa lettre de noblesse d'antan.

Aujourd'hui, la relance des filières café et cacao repose sur une logique progressive, allant du verdissement des plantations à l'amélioration de la qualité des produits finis, avec pour ambition de repositionner durablement deux cultures qui font vivre près de 400 000 producteurs à travers le pays.

Ensemble, ces filières contribuent à hauteur de 1,4 % du produit intérieur brut (PIB) et représentent 5,5 % de la valeur ajoutée agricole. Dans cette perspective, la distribution de plants apparaît comme le premier geste concret d'une

(CCFCC) a procédé, dans le cadre de la campagne 2026 de distribution de matériel végétal destinée à soutenir la relance de la production caféière et cacaoyère au

740 plants, permettant le renouvellement d'environ 705 hectares de plantations à travers le pays. Cet effort accompagne le renouvellement progressif

À ces équipements s'ajoutent deux motos et deux tricycles destinés à faciliter la collecte des fèves dans les treize



Café et cacao, image prise en ligne

Togo, à la mise à disposition de 398 240 plants. Ces derniers sont destinés aux producteurs affiliés à la Fédération des unions de producteurs de café et de cacao du Togo (Fuprocat), au Syndicat indépendant des acheteurs de café et de cacao du Togo (Siaccto), ainsi qu'aux producteurs indépendants, notamment

des vergers vieillissants, avec en ligne de mire un objectif d'un milliard de plants d'ici 2030 pour moderniser durablement les filières café et cacao. L'action reflète la vision des pouvoirs publics, qui font de la modernisation des filières agricoles et de la montée en qualité des productions nationales un axe stratégique de développement et de transformation de l'économie rurale.

#### Du champ à la qualité

Au-delà du verdissement des plantations, la relance du café et du cacao togolais se distingue également par une volonté claire de montée en gamme, notamment à travers l'amélioration des conditions de traitement post-récolte. Dans cette optique, un centre de traitement du cacao d'excellence a été construit à Abréwankor, dans la préfecture de Wawa, pour un investissement entièrement porté par le CCFCC.

Cette infrastructure comprend un magasin de stockage de 25 tonnes, un hall de fermentation de 78 m<sup>2</sup>, cinq tunnels de séchage de dix mètres chacun, ainsi que plusieurs installations annexes telles qu'un bloc sanitaire, deux dortoirs, un vestiaire, un système d'adduction d'eau potable et une électrification solaire.

villages concernés, avec un objectif précis : produire dès la première année environ 100 tonnes de cacao d'excellence destinées aux marchés de niche à forte valeur ajoutée, avant une montée progressive des volumes.

Cette dynamique est renforcée par la mise en service, début juin 2026, d'un deuxième centre de traitement post-récolte dédié au cacao premium à Mpoti, dans la commune de Blitta 3.

L'agroforesterie est aussi promue pour booster la production du café et du cacao au Togo. Le gouvernement et ses partenaires mettent à disposition des arbres utiles pour faire de l'ombre aux caféiers et aux cacaoyers. Ces arbres protègent les plantes de la chaleur, retiennent l'eau et nourrissent la terre. Cela aide aussi à répondre aux règles écologiques mondiales.

Dans une sous-région où le Togo produit moins que ses voisins (le Ghana et la Côte d'Ivoire), le pays mise sur la qualité de sa production pour tirer le maximum de profit pour son développement. Il a ouvert à cet effet des centres pour la production du cacao de très haute qualité.

La transformation locale du



Une plantation de cacao

production agricole, le Togo a vu sa production connaître une baisse. Aussi, les crises sociopolitiques d'alors, les taxes trop élevées, la chute des prix mondiaux et le vieillissement des plantations ont dû affaiblir l'engouement des producteurs.

stratégie de transformation d'ensemble inscrite dans le cadre du Plan de développement café et cacao (PDCC).

#### Redorer le blason du café et cacao

Dans cette logique, le Comité de coordination pour les filières café et cacao

ceux touchés par les feux de végétation. Dans le détail, cette dotation comprend 177 200 plants de cacao, 106 540 plants de café et 114 500 plants agroforestiers.

Depuis le lancement du programme d'appui en matériel végétal en 2021, le CCFCC a en effet distribué un total de 939

café et du cacao est aussi devenue une stratégie pour accroître la valeur ajoutée de la filière. Des coopératives comme Choco Togo transforment le cacao biologique togolais en produits finis primés tout en valorisant le commerce équitable.

Des opportunités de financement pour l'ouverture des initiatives de transformation locale sont également promues avec l'appui des partenaires au développement comme l'Union européenne. D'autres initiatives à l'instar de la Maison du café, portée par le CCFCC, permettent de transformer et de promouvoir localement le café togolais. Ainsi, au lieu d'exporter le café brut, le projet se propose d'encourager la transformation sur place avec un objectif clair : renforcer la transformation locale et encourager la consommation du café togolais sur le marché intérieur.

#### Une reconnaissance qui consacre les efforts

Lors du concours Cocoa of Excellence 2025, le Togo a décroché deux médailles d'or dans la catégorie

Afrique et Océan Indien. Une reconnaissance qui vient confirmer les progrès réalisés en matière de fermentation, de séchage et de sélection des fèves. Le programme Cocoa of Excellence, initiative de l'Alliance of Bioversity International et du CIAT, repose sur une évaluation rigoureuse des cacaos du monde entier et vise à identifier les meilleures origines, ce qui confère à cette distinction une portée particulièrement significative pour la filière togolaise.

Une chose est sûre : dans cette évolution, le rôle du CCFCC apparaît central. Créé en 1996, cet organisme parapublic est chargé de structurer, promouvoir et superviser les filières café et cacao au Togo, en accompagnant les producteurs, en organisant la commercialisation et en mettant en œuvre les plans de développement nationaux orientés vers l'horizon 2030.

Cette dynamique s'observe également dans les performances à l'exportation. La campagne 2024-2025 a enregistré un volume total de 28 500

tonnes exportées, dont 4 400 tonnes de café et 24 100 tonnes de cacao, contre 2 618 tonnes de café et 11 182 tonnes de cacao lors de la campagne précédente. Cette progression d'environ 50 % illustre la reprise effective des flux et conforte l'idée d'une filière en reconstruction progressive, portée à la

relatives aux problèmes environnementaux et économiques.

Si la chute brutale des cours des produits sur le marché international réduit fortement les revenus des agriculteurs et les plonge dans la pauvreté, la hausse de la température, quant à elle, modifie les saisons

Le manque d'investissements participe à compliquer l'accès au financement des planteurs, tandis que les pistes rurales souvent en mauvais état en saison pluvieuse compliquent le transport des récoltes vers les centres de vente.

Pour relancer le secteur, des



Image des femmes bénéficiaires du FNFI

fois par le renouvellement des plantations et par l'amélioration de la qualité.

Nonobstant les avancées enregistrées, la filière café et cacao togolaise reste toujours confrontée à des difficultés. Ces dernières sont particulièrement

et continue d'appauvrir les sols.

De même, le commerce informel et la présence d'acheteurs non enregistrés participent à désorganiser la commercialisation légale et la fixation des prix des produits.

concertations régulières sont organisées avec les producteurs afin de cerner leurs réelles difficultés et d'en trouver des solutions conjointes et durables à la filière café et cacao du Togo.

**Caleb Akponou**

## BULLETIN D'ABONNEMENT



Vous êtes un **annonceur**, un **privé**, une **agence conseil** en communication ou un **homme d'affaires**! Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?



BP: 30117 Lomé-Togo  
Tél: 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail: atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
tw: @togomatin1

### Abonnez-vous au journal quotidien **TOGO MATIN** !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un (e) ami (e) ou à vos proches?

Nom ou raison sociale: .....  
Profession ou activité: .....  
Adresse: ..... / BP: .....  
Tél: ..... / E-mail: .....

#### ► Je m'abonne


- |                       |                         |             |
|-----------------------|-------------------------|-------------|
| <input type="radio"/> | Abonnement mensuel:     | 5.000 FCFA  |
| <input type="radio"/> | Abonnement trimestriel: | 15.000 FCFA |
| <input type="radio"/> | Abonnement semestriel:  | 20.000 FCFA |
| <input type="radio"/> | Abonnement annuel:      | 40.000 FCFA |

**ORIGINAL 1**

**ASSIGNATION EN REVENDICATION DE DROIT DE PROPRIÉTÉ ET EN RESTITUTION DE BIENS MEUBLES**

L'an deux mille vingt-six (2026)  
Le Mardi, le 10 Juillet (30) Juin à 11 h 23'

A la requête du sieur SOWADAN Yaovi, commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, Tél: 90 39 64 59;

Nous,  **Edem Komla AMEGA**  
Ministère de Justice, près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé demeurant et domicilié en ladite ville Quartier M200, Carrefour Momo, non des obligations à 310 mètres du Goudou à droite.

Avons donné assignation à :

**Monsieur NASSIROU (SAR)**, résident en côte d'Ivoire, représenté par le sieur OMAROU Larabou demeurant et domicilié à Lomé, Tel: 97 46 40 29 où étant et parlant à : *Appart toute de continuer le représoutant du requérant au Tribunal de Commerce de Lomé, nous n'avons pas pu le joindre car le dit numéro nous toujours inaccessible. Ne connaissant pas son domicile ni sa résidence, nous avons affiché le présent acte à la poste principale de l'Auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé, conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile.*

A comparaître le **Mardi 14 Juillet 2026 à huit (08) heures précises jours et heures** suivants s'il y a lieu à l'audience et par-devant le Tribunal de Commerce de Lomé séant au Palais de Justice de ladite ville;

Lui rappelant que conformément à la loi, il est tenu de comparaître personnellement ou de se faire représenter par un avocat inscrit au barreau, faute de quoi, une décision pourra être rendue à son encontre sur la base des seuls éléments fournis par le requérant.

**OBJET DE L'ASSIGNATION**

Attendu que suivant ordonnance N°156-S/2026 rendue le 29 Mai 2026 par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lomé, le requérant a été autorisé à pratiquer une ouverture du conteneur FFAU1369402 transportant les véhicules qu'il a chargé le sieur NASSIROU (SAR) à convoier à Lomé avec une saisie conservatoire les rendant indisponibles; (pièce N°1)

Attendu que suivant procès-verbal d'ouverture de portes avec saisie conservatoire en date du 18 Juin 2026, le conteneur en cause contient les véhicules de marque MERCEDES BENZ et HONDA ; (pièce N°2)

Attendu qu'il ressort dudit procès-verbal que les véhicules retrouvés correspondent exactement à ceux acquis par le requérant aux USA et expédiés à Lomé pour son compte ;

Attendu qu'en outre, les éléments matériels tels que les photos, vidéos desdits véhicules envoyés au requérant depuis les USA confirment qu'il est le véritable propriétaire desdits véhicules ; (pièce N°3)

Attendu que le requérant est en possession des clés originales des véhicules retrouvés dans le conteneur ;

Attendu que le requérant dispose des reçus d'achat desdits véhicules en son nom avec des données conformes aux références des véhicules retrouvés dans le conteneur ; (pièce N°4)

Attendu qu'il résulte de tous ces titres de propriété, des pièces et éléments que le requérant justifie de son droit de propriété sur lesdits véhicules ;

Que dès lors, son droit de propriété sur les biens saisis apparaît suffisamment établi ;

Que le maintien des véhicules dans le conteneur FFAU1369402 ou sous mesure conservatoire ne se justifie plus dès lors que leur propriétaire légitime est identifié et justifie de droits certains sur ceux-ci ;

**PAR CES MOTIFS :**

Il est demandé au Tribunal de :

- Déclarer l'action du requérant recevable et bien fondée ;
- Constater le droit de propriété du sieur SOWADAN Yaovi sur les deux véhicules de marque Mercedes Benz G580 et HONDA CR-V ;
- Dire et juger que le requérant est le propriétaire exclusif des véhicules en cause ;
- Ordonner l'extraction des deux véhicules du conteneur identifié sous le numéro FFAU1369402 et enjoindre les sociétés MEDITERRANEAN SHIPPING COMPANY SA (MSC) et LOME CONTENNAIR TERMINAL SA (LCT) en leur qualité de détenteurs matériels à les restituer immédiatement au sieur SOWADAN Yaovi sous une astreinte de Trois Cent Mille (300 000) FCFA par jour de retard à compter de la signification du jugement;
- Dire que le jugement vaudra mainlevée de la saisie conservatoire après remise effective des véhicules au requérant ;

### Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

### Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

#### BIBLIOTHEQUES

- BIBLIOTHEQUE NATIONAL:** Quartier Admi Tel: 22 21 04 10
- CENTRE CULTUREL LOYOLA** Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77
- INSTITU FRANÇAIS DE LOME:** Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

#### LIBRAIRIE

- GRAIN DE PENSEE:** 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43
- LIBRAIRIE BON PASTEUR:** Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66
- LIBRAIRIE BONNE SEMENCE:** Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août
- LIBRAIRIE STAR:** Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

#### ESPACES CULTURELS

- CENTRE BRIN DE CHOCOLAT:** Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86
- CENTRE CULTUREL:** DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16
- CENTRE CULTUREL:** LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77
- CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77
- CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

#### MANNEQUINAT & HÔTESSE

- ALLURE MODE AGENCE;** Tel: 99 22 04 62
- CHALLENGE AGENCE;** Tel: 92 27 91 66

#### SALLE DE CINEMA

- HARMONIE SIGNATURE:** Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55
- CANAL OLYMPIA:** Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52
- CINEMA GREENFIELD:** Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

#### AGENCE DE COMMUNICATION

- AG Partners:** Sise à Cassablanca  
www.couleurafrique.com
- Larry Event Day (LED)**  
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

#### SUPERS MARCHES A LOME

- CONCORDE:** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
- RAMCO:** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
- LE CHAMPION SUPER MARCHÉ:** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43
- MARCHE ABATTOIR:** (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- MARCHE DE GOYI SCORE:** (Juste en face du Super Marché RAMCO)

#### DANSE ET COURS DE ZUMBA

- PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA:** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38
- AFT :** Quartier Décon. Tél: 97 99 7919
- COURS DE CAPOEIRA :** Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
- COURS DE ZUMBA :** HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
- COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ;** Tél: 90 30 38 75
- CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ;** Tél: 90 15 39 87
- SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ;** Tél: 91 70 61 86

#### AVIATION

- AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)**  
Tél: 22 40 04 99

#### COURRIER EXPRESS

- DHL** (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
- EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)
- FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
- TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
- SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

#### OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV :** Tél: 22 20 13 20
- TOGO CELLULAIRE :** Tél: 22 22 66 11
- TOGO TELECOM :** Tél: 22 21 47 14

#### SANTE GENERALISTES

- DR CORINNE JOULIN-KARKA ;** Tél: 22 23 46 77
- CLINIQUE BIASA ;** Tél: 22 21 11 37
- CLINIQUE SAINT-RAPHAËL ;** Tél: 22 25 92 77
- CHU TOKOIN ;** Tél: 22 21 25 01
- CHU CAMPUS ;** Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
- HORLOGE PARLANTE ;** Tél: 116
- CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

#### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

- RESTAURANT LE TABLIER** (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)  
Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80
- HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
- HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
- LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

#### MUSCULATION ET MASSAGE

- Le NAUTILUS-FITNESS :** HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»  
Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
- BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
- GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);  
Tél: 90 04 76 60
- GYM FIL«O»PARC** (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
- GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

Commerce intra-africain

Suite de la page 5

## L'Afrique du Sud, la RDC et la Côte d'Ivoire dominant les échanges en 2025



véhicules, les produits métallurgiques, les plastiques et les céréales. En parallèle, Pretoria importe principalement des matières premières, dont le pétrole brut, le charbon, les métaux précieux, ainsi que des produits alimentaires transformés provenant notamment de l'Eswatini, de la Zambie et du Mozambique.

La RDC et la Côte d'Ivoire renforcent leur influence. La République démocratique du Congo

occupe la deuxième place du classement avec 6,74 % des échanges intra-africains. Son poids commercial repose sur plusieurs facteurs : son immense territoire, sa population dépassant 100 millions d'habitants et son potentiel minier stratégique. L'Afrique du Sud demeure son principal partenaire commercial africain, représentant une part importante de ses échanges avec le continent. La Côte d'Ivoire complète

le podium avec 4,83 % du commerce intra-africain. Le pays confirme son statut de plateforme commerciale en Afrique de l'Ouest grâce à son intégration dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Au-delà de ses exportations traditionnelles de cacao, noix de cajou, caoutchouc et huile de palme, Abidjan accélère sa transformation industrielle.

Le développement de la transformation locale du cacao et des produits agricoles renforce progressivement son rôle de centre agro-industriel régional.

Ses principaux partenaires commerciaux africains restent le Mali, le Burkina Faso, le Ghana et le Nigeria, tandis que l'Afrique du Sud et le Maroc constituent des passerelles vers d'autres régions du continent.

Un commerce encore concentré.

Le rapport d'Afreximbank souligne une concentration importante des échanges. Les dix premiers contributeurs au commerce intra-africain représentent 59,75 % du total en 2025. Après l'Afrique du Sud, la RDC et la Côte d'Ivoire, figurent notamment l'Ouganda, le Maroc, l'Égypte, la Zambie, le Nigeria, le Zimbabwe et la Namibie.

À l'inverse, plusieurs pays affichent une participation marginale aux échanges continentaux, notamment

la Libye, l'Érythrée, les Comores, le Cap-Vert ou encore la Guinée-Bissau.

Malgré ces écarts, la progression globale confirme une transformation progressive du commerce africain. Les politiques nationales de facilitation des échanges, les investissements dans les infrastructures et l'application de la Zlecaf contribuent à renforcer les connexions économiques entre les États.

Dans un contexte mondial marqué par les tensions géopolitiques et les incertitudes commerciales, l'Afrique cherche ainsi à accroître son autonomie économique. En 2025, son commerce total avec le reste du monde a atteint environ 1 500 milliards de dollars, avec des exportations évaluées à 685,2 milliards de dollars et des importations à 781,5 milliards, soit un déficit commercial de 96,3 milliards de dollars.

Edy Alley

### Rotary District 9103

## Maryse Kalé Adotevi dresse le bilan d'un mandat marqué par l'action solidaire

**Dans une atmosphère empreinte d'émotion, de gratitude et de fierté, Maryse Kalé Adotevi a refermé, mardi 8 juillet à Lomé, son mandat de gouverneur du Rotary District 9103. Cette soirée de fin de mandat a réuni des autorités publiques, partenaires diplomatiques, entreprises, organisations de la société civile, Rotariens et Rotaractiens autour d'un même message : célébrer une année de service consacrée au développement humain et à l'action solidaire.**

Dans son dernier discours, la gouverneure est revenue sur les principales réalisations du District 9103, qui couvre le Bénin, le Niger et le Togo. Elle a rappelé que cette organisation regroupe aujourd'hui plus de 2 110 membres au sein de 37 clubs au Togo, où le Rotary est présent depuis 1958. Elle a également souligné le rôle déterminant de la Fondation Rotary, dont les investissements en cours atteignent plus de 1,82 million de dollars

américains, répartis sur 25 subventions mondiales, dont 10 approuvées au cours du mandat 2025-

la gestion des ressources mobilisées, rappelant que chaque contribution est soumise aux normes d'audit



Maryse Kalé Adotevi, gouverneur sortante

2026.

Maryse Kalé Adotevi a rendu un hommage appuyé aux partenaires institutionnels, diplomatiques et économiques qui ont soutenu les actions du Rotary. Selon elle, leur engagement a permis de transformer des projets en réalisations concrètes au bénéfice des populations. Elle a insisté sur la transparence qui encadre

et de gouvernance du Rotary International.

La gouverneure a dressé le bilan d'une année marquée par des interventions dans plusieurs domaines prioritaires. Les clubs du District ont multiplié les projets d'accès à l'eau potable, de soutien à l'éducation, d'autonomisation économique des femmes

et des jeunes, ainsi que de protection de l'environnement. Dans le secteur de la santé, elle a évoqué la poursuite des campagnes de lutte contre la poliomyélite, le projet de prise en charge de la drépanocytose et l'initiative « Solidarité Brûlés Nantes-Togo », qui permet chaque année à des spécialistes français d'opérer gratuitement des grands brûlés.

L'année rotarienne a également été marquée par plusieurs rendez-vous majeurs organisés à Lomé, notamment la Foire aux projets d'Afrique de l'Ouest, la Conférence de District, le concours d'innovation destiné aux jeunes ainsi que la visite officielle du président du Rotary International. Pour Maryse Kalé Adotevi, ces événements ont renforcé le rayonnement du District 9103 et consolidé les partenariats autour de projets à fort impact social.

Avant de transmettre le flambeau à son successeur, la gouverneure a adressé un message de reconnaissance à l'ensemble des bénévoles, aux médias et aux autorités publiques pour leur accompagnement constant.

Elle a annoncé que le Rotary poursuivra son engagement avec une nouvelle campagne nationale consacrée à l'amélioration de la prise en charge des hépatites virales. Plaçant cette nouvelle étape sous le thème « Créer un impact durable », elle a invité tous les partenaires à poursuivre cette dynamique collective au service des communautés. La cérémonie a également été marquée par la remise de distinctions honorifiques à plusieurs entreprises, organisations non gouvernementales et institutions ayant accompagné les initiatives du Rotary durant l'année écoulée.

E.A

## Objets numériques

## Ils peuvent modifier la forme du cou, altérer la vision, affecter la motricité...

Des découvertes scientifiques récentes indiquent que les téléphones portables et leurs compagnons numériques peuvent modifier la forme du cou, altérer la vision, affecter la motricité et réduire la force musculaire de leurs utilisateurs.



Un enfant face à différents types d'écrans (Image trouvée en ligne)

L'on craint même que la technologie qui régit les vies humaines de nos jours, n'entraîne une augmentation des rides et que certains de ces problèmes physiques ne conduisent à un déclin cognitif et à d'autres problèmes plus graves.

## Déformation de la colonne vertébrale

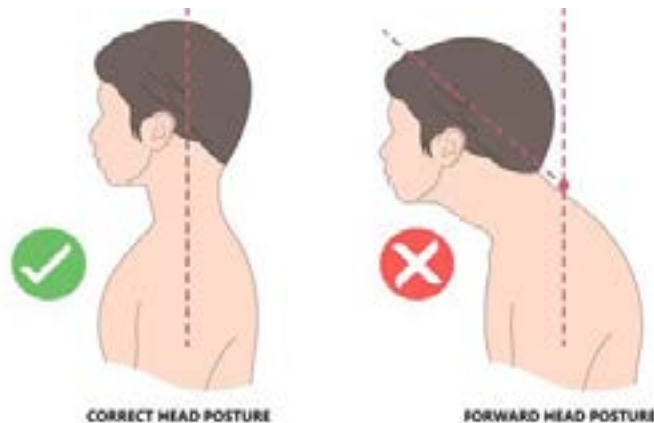
Si vous lisez un rapport sur un téléphone portable, vous penchez probablement la tête pour regarder vers le bas. Cette « posture de la tête en avant » peut exercer une pression allant jusqu'à 27 kg sur la nuque. Avec le temps, cela peut endommager les disques intervertébraux, dégénérer les articulations et les muscles, et même réduire votre capacité pulmonaire. Cette affection a déjà un nom : le « cou de geek ». Et elle peut modifier de façon permanente l'apparence du corps humain. Des exercices spécifiques, réalisés sous supervision médicale, peuvent aider à corriger le problème. Mais il existe des changements plus simples que l'on peut adopter immédiatement, comme tenir le téléphone portable plus haut.

Positionnez l'écran de l'appareil à hauteur des yeux, idéalement à une distance d'un bras de votre visage. Ce conseil s'applique également aux écrans d'ordinateur. Les experts affirment que faire des pauses régulières devant les écrans peuvent être bénéfiques. Essayez de faire une pause de 20 minutes toutes les demi-heures.

## Irritations cutanées et rides sur le cou ?

Une nouvelle préoccupation a récemment émergé : la technologie du cou connecté provoque-t-elle des rides ? « Théoriquement, cela a du sens », selon la dermatologue

Justine Hextall du Collège royal des médecins du Royaume-Uni. Les mouvements répétitifs provoquent des rides. Par conséquent, se pencher constamment en avant et avoir le cou voûté peut être problématique. Mais aucune étude sérieuse ne prouve ce lien, selon Hextall. Elle déconseille l'utilisation de produits de soin présentés en ligne comme étant



Posture recommandée, et posture à éviter (Image trouvée en ligne)



Il est parfois mieux d'écrire à la main (Image trouvée en ligne)

spécifiquement destinés aux problèmes de « cou des écrans ». D'autres problèmes cutanés préoccupants existent, notamment chez les utilisateurs de montres connectées qui ne retirent jamais l'appareil de leur poignet.

« Un environnement sombre et humide (comme l'espace sous l'horloge) est idéal pour le développement des moisissures », a-t-elle expliqué. « C'est pour quoi vous pouvez souffrir d'irritations, voire d'eczéma », précise la

spécialiste. La montre peut également altérer la barrière cutanée. Par conséquent, Hextall indique qu'elle peut provoquer une sensibilité à certains ingrédients présents dans les produits technologiques, tels que le nickel, le caoutchouc, le latex et un groupe de substances appelées acrylates.

Voici une solution simple : Retirez votre montre connectée plus souvent et lavez-vous la peau. Le dermatologue recommande également l'utilisation d'une crème barrière si vous portez votre montre toute la journée.

## Dommages à la vision

L'incidence de la myopie a explosé ces dernières décennies. Et, si l'on considère les changements survenus dans les vies des uns et des autres durant cette période, il est facile d'incriminer la technologie. « C'est peut-être vrai, mais pas comme on l'imagine », selon Donald Mutti, professeur d'optométrie à

exactement celle-ci », selon le spécialiste. Mais l'étude a mis en lumière une autre raison : le temps passé loin de chez soi semble avoir un effet protecteur.

« L'idée est que la lumière vive de l'extérieur stimule la libération de dopamine dans la rétine », explique Mutti. Et, apparemment, ce processus peut influencer le développement des yeux. La technologie s'inscrit dans un mouvement global qui pousse l'utilisateur à passer plus de temps à l'intérieur. Par conséquent, Mutti estime que les appareils électroniques peuvent avoir des effets négatifs indirects sur la vision.

D'après lui, la solution est simple : Il suffit de passer plus de temps dehors. En plus d'être bénéfique pour les yeux, le soleil peut améliorer le sommeil. Il suffit d'utiliser de la crème solaire et des lunettes de soleil pour se protéger de ses effets nocifs.

## Faiblesse des mains

Les scientifiques considèrent de plus en plus la force de préhension comme un indicateur de l'état de santé général des individus. Une étude a conclu que ce facteur prédit mieux la mortalité prématurée que la pression artérielle. De plus, la force des mains diminue dans de nombreux pays, notamment chez les jeunes.

« Le déclin générationnel n'est pas simplement dû à une moindre santé. Il peut constituer un signe avant-coureur de l'état de santé futur des jeunes générations », explique Johannes Beller, professeur de sociologie médicale à l'université de médecine de Lausitz, en Allemagne. « Il est légitime de s'inquiéter du fait que le passage à un travail sédentaire sur ordinateur contribue à une baisse de la condition physique », a-t-il déclaré. « Et il est plausible que cela ait également des répercussions sur la force de préhension », insiste le spécialiste.

L'on doit pouvoir serrer une balle de tennis aussi fort que possible et maintenir cette prise pendant 15 à 30 secondes. Si l'on n'y parvient pas, il existe des exercices de rotation des poignets qui peuvent améliorer la condition. L'enjeu n'est pas seulement d'augmenter

la force de préhension, mais plutôt d'améliorer sa condition physique générale. Autrement dit, dans ce cas précis, il faut aller à la salle de sport.

## Coordination main-œil

Il semblerait que la technologie affecte également la motricité, qui relie l'esprit et le corps pour générer des mouvements précis. « Elle peut améliorer ses compétences en matière de clic et de glissement », affirme le professeur Sebastian Suggate, professeur de psychologie du développement et de l'éducation à l'université de Ratisbonne en Allemagne.

« Mais si l'on examine le développement de la coordination motrice dans son ensemble, et plus particulièrement la motricité fine, les données convergent vers un effet négatif », selon le professeur. À ce jour, l'on en sait beaucoup plus sur les effets sur les enfants que sur les adultes. Les recherches de Suggate montrent d'ailleurs un lien entre l'augmentation du temps passé devant les écrans et une mauvaise coordination motrice. Ceci est particulièrement alarmant car il existe une corrélation entre la coordination motrice et le développement scolaire et cognitif des enfants et des adolescents. Son conseil n'est ni de paniquer, ni de bannir les écrans. Il s'agit plutôt d'intégrer consciemment des activités manuelles à votre routine quotidienne.

Les activités manuelles régulières, comme la cuisine ou les travaux manuels, peuvent être utiles. Suggate, par exemple, travaille le bois, mais vous pourriez apprendre à jouer d'un instrument ou simplement écrire à la main. « Ce n'est pas la fin du monde. Les effets sont subtils », a-t-il déclaré.

« Mais même si les effets individuels sont faibles ou modérés, collectivement, sur plusieurs générations, nous parlons d'une possible dégradation intellectuelle de la société et d'une incapacité à penser la réalité, puisque nos mains sont un point de contact central avec le monde », estime le spécialiste.

Edem Dadzie

Source : Thomas Germain, journaliste spécialisé en technologies

COUR D'APPEL DE LOMÉ  
ARRIVÉE LE 21 MAI 2026  
ENREGISTRÉ SOUS N° 0632

**REQUETE AFIN DE DESIGNATION D'UN JOURNAL  
AUX FINS DE NOTIFICATION D'ACTES**

**A**

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COUR D'APPEL DE LOMÉ**

Messieurs **BAKOUSSAM Patawonkoun** et **WATOUSSIM Palakiyem**, tous demeurant et domiciliés à Lomé, tous représentés par monsieur **AWESSO Essodouda**, demeurant et domicilié à Lomé, Tel : 99 59 73 53;

**ONT L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER**

Qu'ils sont séparément propriétaires des parcelles de terrain sis à Zanguera au lieu-dit Kohé (P/GOLPE), d'une contenance superficielle de 6 ares 00 centiare chacun, objet respectivement des lots N°1670 et N°1672 pour les avoir acquis par voie d'achat;

Qu'ils ont acquis leur droit de propriété sur lesdites parcelles suivant reçu de vente de terrain en dates respectivement du 24 mai 2012 et du 14 mars 2021 (pièce n°1 et 2);

Que depuis lors, ils ont toujours joui paisiblement desdites parcelles de terrains de façon publique, notoire sans la moindre contestation de qui que ce soit;

Qu'en vue d'entamer les procédures d'immatriculation au Livre Foncier de leur parcelle, ils ont respectivement déposé et obtenu auprès du service cadastral les numéros de réquisitions N°40320 et N°41401 sur lesdites parcelles de terrains;

Que curieusement et contre toute attente, il leur a été signifié par le nommé **DOGBE Dosseh K. Agbegnon**, l'ordonnance N°0502/2015 du 26/05/2015 rendue par monsieur le Président de la Cour d'Appel de Lomé interdisant au Conservateur l'immatriculation desdites parcelles de terrains (pièce n°3);

Que depuis 11 ans, toutes les tentatives qu'ils entreprennent pour retrouver le nommé **DOGBE Dosseh K. Agbegnon** en vue d'éventuels recours judiciaires sont restés vains;

Que récemment, ils ont compris que ce dernier est rentré dans un désintérêt total et ont décidé de l'assigner par voie d'huissier en rétractation de ladite ordonnance;

Que comment comprendre que l'on puisse faire interdire par ordonnance d'une juridiction, l'immatriculation d'une parcelle de terrain depuis plus d'une dizaine d'années et ne point enclencher une quelconque procédure par la suite, si ce n'était dans une intention de nuire ou que l'auteur n'a plus d'intérêt ?;

Que les exposants dans l'impossibilité matérielle pour le signifier ladite assignation entendent y procéder conformément aux dispositions de l'article 58 du code de procédure civile qui dispose :

**« Lorsque la partie destinataire n'a domicile ni résidence connus, la notification s'opère par affichage à la porte principale de l'auditoire du tribunal compétent et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale désigné par le juge. »**

C'est pourquoi, les exposants sollicitent qu'il vous plaise Monsieur le Président, conformément à l'article 58 du code de procédure civile, les autoriser à procéder, dans le cadre de la procédure qu'ils ont initié contre le nommé **DOGBE Dosseh K. Agbegnon**, à l'insertion de tous les actes que nécessite ladite procédure, dans tel journal ou périodique de diffusion nationale ou locale qu'il vous plaira de désigner

SOUS TOUTES RESERVES

ET CE SERA JUSTICE

**PL:**

Pièces numérotées de 1 à 3

Présentée à Lomé, le 11 Mai 2026

**Pour les requérants**



**M. AWESSO Essodouda**

**ORDONNANCE N°.....0632.../2026**

Nous.....**WOTTOR Kokou Amégboh**.....Président de la Cour d'Appel de Lomé ;

Vu la requête qui précède et en adoption de ses motifs ;

Vu les pièces jointes ;

Vu les dispositions des articles 58 et 215 du Code de procédure civile ;

- Autorisons **Messieurs BAKOUSSAM Patawonkoun** et **WATOUSSIM Palakiyem** tous deux représentés par monsieur **AWESSO Essodouda** à procéder, dans le cadre de la procédure initiée à l'encontre du nommé **DOGBE Dosseh K. Agbegnon** à la notification des actes que nécessite ladite procédure, par affichage à la porte principale de la Cour d'Appel de Lomé ;
- Désignons le journal **TOGO-MATIN** ou périodique.....pour recevoir l'insertion desdits actes ;
- Disons que la présente ordonnance est exécutoire sur minute et avant tout enregistrement
- Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

Fait en notre Cabinet à Lomé, le...21/05/2026

Le Président de la Cour d'Appel

  
**WOTTOR Kokou Amégboh**

**SIGNIFICATION D'ORDONNANCE A PIED DE  
REQUETE N°0632/2026**

deux mil vingt-six (2026);

Et le **Vendredi Neuf (09) Juillet** à **16 heures 50 minutes**

A la requête de Messieurs **BAKOUSSAM Patawonkoun** et **WATOUSSIM Palakiyem**, demeurant et domiciliés à Lomé, tous deux représentés par monsieur **AWESSO Essodouda**, demeurant et domicilié à Lomé, Tel : 99 59 73 53, faisant élection de domicile en ladite ville ;

J'ai

Signifié en tête des présentes et laissé au :

**JOURNAL TOGO-MATIN**, prise en la personne de son représentant légal, où étant en ses bureaux et parlant à : **la personne de Monsieur AMAH Essodouda, le secrétaire administratif qui a reçu copie de l'acte et vise les originaux.**

Copie certifiée de l'ordonnance à pied de requête N° 0632/2026 rendue le **21 Mai 2026** par Monsieur le Président de la Cour d'Appel de Lomé qui a désigné le Journal **TOGO-MATIN**, pour recevoir l'insertion de tous les actes que nécessite, dans le cadre de la procédure qu'ils ont initié contre le nommé **DOGBE Dosseh K. Agbegnon**;

La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit ;

**SOUS TOUTES RESERVES**

**A CE QU'IL N'EN IGNORE**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus et remis copie de l'ordonnance à pied de requête N°0632/2026 rendue le **21 Mai 2026** ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de 30.000 FCFA.

L'HUISSIER

  
**L'HUISSIER**

# PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANÇÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ



\*Offre soumise à conditions

**0** TAUX  
**%**

**1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026**

**JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET**

**SUR 12 MOIS**

**La Banque Autrement**

<https://togo.coris.bank>

